



Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 1998

Canada

Présentation amélioré des rapports au Parlement

Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commencant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1998

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N^o de catalogue BT31-4/78-1998

ISBN 0-660-60744-1



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 80 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats*.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1998, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans la *Partie III du Budget principal des dépenses* ou le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1997-1998. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats*.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada
K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044

***MINISTÈRE DE LA
DIVERSIFICATION DE
L'ÉCONOMIE DE
L'OUEST***

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant le 31 mars 1998

Ministre de Diversification de l'économie de l'Ouest

Table des matières

	PAGE
Résumé	1
Principaux engagements	3
Message du ministre	4
Message du secrétaire d'État	5
I Aperçu général du Ministère	
• Mandat, vision et mission	8
• Environnement opérationnel	8
• Objectifs et enjeux	10
• Organisation du Ministère	11
• Services de financement	13
• Services d'information	13
• Services spécialisés aux entreprises	13
• Partenariats de services	13
• Initiatives stratégiques et projets spéciaux	13
• Programmes nationaux	13
• Programmes hérités	13
II Rendement du Ministère	
• Principaux engagements	14
• Résultats escomptés	15
• Réalisations	17
• Points saillants du rendements	17
• Réalisations détaillées par secteur d'activité et par programme clé	20
• Services de financement	21
• Services d'information	21
• Services spécialisés aux entreprises	22
• Partenariats de services	24
• Initiatives stratégiques et projets spéciaux	25
• Programmes nationaux	26
• Programmes hérités	27
• Préparation à l'an 2 000	28

III Résultats financiers	
• Aperçu	29
• Sommaire des crédits votés	29
• Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	30
• Comparaison historique entre les dépenses totales prévues et les dépenses réelles	30
• Recettes versées au Trésor	31
• Paiements réglementaires	32
• Paiements de transfert	32
• Passif éventuel	33
Loi appliquée	33
IV Rapport d'ensemble	
• Stratégie de développement durable	34
Renseignements complémentaires	34

Résumé

En 1987, Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO) était constitué par le gouvernement fédéral afin de développer et de diversifier l'économie de l'Ouest canadien. Au cours des sept premières années, l'activité principale du Ministère consistait à verser des contributions remboursables aux entreprises qui diversifiaient l'économie, à aider à la mise sur pied d'initiatives à l'échelle d'un secteur industriel, à défendre les intérêts de l'Ouest canadien dans la système fédéral.

En 1995, à la suite de l'exercice fédéral appelé Examen des programmes, DEO s'est donné une nouvelle vocation. Le Ministère a redéfini sa vision du développement économique, a éliminé l'aide directe aux entreprises et s'est mis en quête de nouveaux moyens de développer et de diversifier l'économie de l'Ouest. DEO a déjà beaucoup progressé dans cette voie.

L'idée du Ministère est de devenir un chef de file dans la prestation de services gouvernementaux intégrés aux petites et moyennes entreprises de l'Ouest canadien. En trois ans, le Ministère a élaboré huit programmes essentiels qui offrent de nombreuses façons d'aider les clients. Qu'il s'agisse de l'accès au capital, des conseils commerciaux, de l'encadrement, de l'embauche de nouveaux employés qualifiés ou de la défense des intérêts de l'Ouest à Ottawa, DEO est là pour aider les petites entreprises et les Canadiens de l'Ouest.

Aujourd'hui, DEO se consacre entièrement à faire en sorte que les gens de l'Ouest canadien deviennent partie prenante d'une économie prospère et diversifiée : il s'agira de l'entrepreneur autochtone qui veut lancer une petite entreprise à Hudson Bay, en Saskatchewan; il s'agira de la jeune femme de Calgary qui obtient son premier emploi dans son domaine favori des sciences et de la technologie; il s'agira de l'homme d'affaires francophone de St. Boniface qui travaille à faire croître son entreprise; il s'agira enfin d'une entreprise de Vancouver qui voudrait obtenir une aide dans l'exportation de ses produits. DEO donne suite aux engagements du gouvernement énoncés dans le discours du trône. Il répond aux priorités du gouvernement en ce qui concerne les partenariats avec les collectivités autochtones, la création d'emplois pour les jeunes Canadiens, l'aide aux collectivités rurales pour qu'elles innovent et qu'elles adoptent des technologies, enfin le soutien aux entreprises canadiennes exportatrices.

Par l'entremise des 100 bureaux du **Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien**, DEO s'est associé avec les gouvernements provinciaux, les administrations municipales, le secteur bénévole et le secteur privé pour faire en sorte que les Canadiens de l'Ouest – des agglomérations, des campagnes et des régions éloignées – aient un accès égal aux programmes et services fédéraux. Grâce aux activités et programmes du réseau, des emplois ont été créés. L'an dernier, plus de 8 000 emplois ont été créés pour les jeunes par l'entremise du Programme d'emploi en commerce international et du Programme Premiers emplois en sciences et technologie, pour les femmes par l'entremise des Initiatives pour les femmes entrepreneurs, et pour les hommes, les femmes et les

Autochtones du Canada par l'entremise des Sociétés d'aide au développement des collectivités.

Grâce au réseau, les canadiens ont accès aux fonds dont ils ont besoin pour lancer ou développer une petite entreprise. À ce jour, les 14 fonds d'investissement créés par DEO ont permis aux établissements financiers de l'Ouest canadien d'accorder plus de 300 prêts d'un montant dépassant les 100 millions de dollars aux petites entreprises et aux entrepreneurs. On doit y ajouter les financements accordés par les Sociétés d'aide au développement des collectivités et les bureaux de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs, soit un capital additionnel de 60 millions de dollars auquel ont accès les Canadiens de l'Ouest.

Et quand on en vient aux besoins d'information des entreprises, le site Web de DEO enregistre 10 000 entrées par mois. Plus de 18 000 personnes ont reçu une aide pour préparer des plans d'affaires, ce qui contribue à l'augmentation du nombre des petites entreprises dans l'Ouest du Canada.

DEO répond aux besoins des Canadiens de l'Ouest au nom du gouvernement fédéral. Son efficacité tient à sa capacité de définir les priorités économiques et d'y répondre rapidement et efficacement. La performance du Ministère durant les crues de la rivière Rouge est un exemple de sa capacité d'adaptation et de sa capacité de répondre aux urgences. En 1997, DEO a aidé plus de 2 000 petites entreprises et exploitants agricoles à reprendre leur opérations en leur versant plus de 9 millions de dollars en avances à justifier. Et, par l'entremise du Programme des travaux d'infrastructure, plus de 29 000 emplois à court terme ont été créés pour les Canadiens de l'Ouest en quatre ans.

En plus, DEO oeuvre de façon à fonctionner de façon plus efficiente et efficace. Au niveau interne, DEO a raffiné ses systèmes de prestation de services en élaborant des processus et des systèmes qui permettent de mesurer la satisfaction des clients et des employés.

Tableau A
Principaux engagements

offrir aux Canadiens :	attesté par :	Référence :
des programmes de développement économique destinés aux collectivités de l'Ouest	<ul style="list-style-type: none"> de nouveaux programmes de développement économique, en partenariat avec les gouvernements provinciaux, les municipalités urbaines, les collectivités et les groupes clients stratégiques; l'incidence économique des programmes et partenariats. 	III.D.1 à III.D.7
un service aux petites entreprises et aux chefs d'entreprise, grâce à des partenariats novateurs et à un service axé sur la clientèle	<ul style="list-style-type: none"> la création d'emplois et la découverte de nouveaux débouchés commerciaux; l'atteinte des normes de service à la clientèle; les taux de satisfaction de la clientèle; l'évolution du nombre des petits et moyens exportateurs; l'étendue de la région géographique desservie par les points du Réseau intégré de prestation des services (y compris les Centres de services aux entreprises du Canada, les Sociétés d'aide au développement des collectivités et les Centres pour les femmes entrepreneurs); l'étendue du groupe cible (par exemple les jeunes, les francophones, les femmes, etc.). 	III.C III.D.3 III.D.4 III.D.5
du capital pour les petites entreprises et les entrepreneurs	<ul style="list-style-type: none"> les petites entreprises qui sont lancées, leur taux de croissance et leur longévité; l'efficacité d'exécution; les taux de satisfaction de la clientèle; les taux d'utilisation; l'étendue des mesures prises dans les régions rurales, les industries de pointe et les secteurs technologiques. 	III.D.1
l'aide du gouvernement fédéral dans les périodes de crise	<ul style="list-style-type: none"> la réponse des gens de l'Ouest en matière d'aide aux victimes d'inondations (satisfaction des clients); la normalisation des activités dans les régions touchées par la catastrophe; les emplois créés grâce à la restructuration économique. 	III.C III.D.6
la représentation des intérêts de l'Ouest dans les décisions nationales	<ul style="list-style-type: none"> les nouvelles possibilités de passation de marchés offertes aux entreprises de l'Ouest canadien; la prise en compte des intérêts de l'Ouest dans les politiques internes et internationales du Canada (environnement, etc.). 	III.D.6

Message du ministre

Le Canada est bien placé pour devenir un chef de file dans la nouvelle économie du savoir. Notre gouvernement travaille avec le secteur privé pour faire face aux défis inhérents à la transition vers cette économie. En nous concentrant sur les défis de l'économie concurrentielle du XXI^e siècle, nous pouvons concrétiser le potentiel du Canada et stimuler la création d'emplois et la croissance économique pour le plus grand bien de nos citoyens. Regroupant 13 ministères et organismes poursuivant des buts et objectifs complémentaires, le Portefeuille de l'Industrie joue un rôle de premier plan pour aider les Canadiens à faire de cette vision une réalité.

En 1997-1998, les activités du Portefeuille de l'Industrie portaient principalement sur trois domaines, chacun d'une importance capitale pour la vitalité économique du pays, maintenant et pour le siècle à venir :

- promouvoir l'innovation scientifique et technologique;
- aider les entreprises à croître, en leur fournissant informations, conseils et appui financier;
- créer un marché équitable, efficace et concurrentiel.

Les rapports sur le rendement des organismes membres du Portefeuille illustrent leur apport collectif à la réalisation de ces objectifs.

Il me fait plaisir de présenter le *Rapport sur le rendement* du Ministère de la

Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1998. Dans la *Partie III* du *Budget des dépenses* de 1997-1998, DEO précisait ses objectifs stratégiques de même que les plans qu'il s'était fixés pour les réaliser au cours de l'exercice. Le présent rapport fait état des réalisations de DEO par rapport aux plans établis et démontre sa contribution pour réaliser les objectifs du Portefeuille et du gouvernement dans son ensemble.

Les 13 organismes membres du Portefeuille de l'Industrie :

Agence de promotion du Canada atlantique
Agence spatiale canadienne
Banque de développement du Canada*
Commission du droit d'auteur du Canada
Conseil canadien des normes*
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil national de recherches du Canada
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Industrie Canada
Statistique Canada
Tribunal de la concurrence

**Ne sont pas tenus de soumettre des rapports sur les plans et les priorités.*

L'honorable John Manley



**Ronald J. Duhamel,
Secrétaire d'État
Diversification de l'économie de l'Ouest
Canada**

Depuis 1987, le Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO) travaille en étroite collaboration avec les gens de l'Ouest canadien – avec les femmes, les personnes handicapées, les jeunes, les Autochtones, les chefs de file de la collectivité et de l'industrie et les chefs d'entreprise – à faire

prosperer l'Ouest et le Canada.

Au cours de ses 10 années d'existence, ce petit ministère a été un acteur important dans le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest, et il a prouvé que le gouvernement peut convertir de bonnes intentions en des résultats concrets. Cependant, en 1995, DEO entreprenait de se réorganiser afin de devenir plus à l'écoute des besoins de la clientèle, plus attentif et plus professionnel dans ses activités.

La réorientation du Ministère a commencé par une rationalisation et une réorganisation de l'ensemble de ses activités. Au cours des trois dernières années, DEO s'est employé à simplifier ses processus et à coordonner les efforts et les investissements entre le gouvernement fédéral et les quatre provinces de l'Ouest en matière de développement économique.

À la base du schéma directeur de sa transformation, il y avait une nouvelle mission qui mettait l'accent sur le développement et le renforcement de partenariats afin de permettre un meilleur accès aux services intégrés et à l'information, aspects essentiels au succès des petites et moyennes entreprises et des chefs d'entreprise, et qui mettait aussi l'accent sur la défense des intérêts économiques de l'Ouest canadien à Ottawa.

DEO s'est également employé à élaborer et à appliquer de nouveaux programmes inédits répondant aux besoins des Canadiens de l'Ouest. En utilisant ses ressources pour combler les lacunes des services, lacunes qui souvent empêchent la croissance et l'expansion de nouvelles entreprises ou d'entreprises qui débutent, DEO a permis à l'Ouest canadien de devancer toutes les autres régions quant à la croissance des petites entreprises. En offrant un éventail de services commerciaux spécialisés, de services de capital et d'initiatives spéciales, DEO a facilité l'instauration d'un climat propice qui permet aux petites entreprises des industries du savoir et industries exportatrices de croître et de prospérer.

Le vaste réseau de partenariats de DEO et ses étroites relations avec le secteur privé et les autres niveaux de gouvernement lui donnent les connaissances et l'expérience dont il a besoin pour s'acquitter de son mandat. DEO s'est associé aux gouvernements provinciaux et municipaux, aux organisations communautaires et au secteur à but non lucratif pour établir le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC). Grâce au RSEOC, DEO a pu donner un effet de levier à ses ressources financières et humaines restreintes, et étendre ainsi ses programmes à la quasi-totalité des collectivités urbaines et rurales de l'Ouest.

Aujourd'hui, le RSEOC offre plus de 100 points de services comprenant 95 sociétés d'aide au développement des collectivités, quatre centres pour les femmes entrepreneurs, quatre centres de

service aux entreprises du Canada, sans compter les quatre bureaux régionaux de DEO et ses deux bureaux satellites. Plus de 1 000 bénévoles font partie du réseau et consacrent leur temps et leurs talents au renforcement de la croissance et de la prospérité de leurs collectivités.

DEO veut stimuler la croissance des petites entreprises dans tout l'Ouest, mais le Ministère conserve aussi une réputation d'excellence pour ce qui est de diriger et de coordonner les initiatives économiques fédérales dans l'Ouest canadien. Le Ministère met à exécution plusieurs initiatives à l'appui du programme national, mais il joue aussi un rôle important dans la résolution des enjeux que constituent pour les quatre provinces le développement économique et le développement communautaire.

Depuis l'aide que DEO a apportée aux victimes des terribles inondations de la vallée de la rivière Rouge, au Manitoba, au cours du printemps de 1997, jusqu'à l'aide aux pêcheurs déplacés, à la suite des modifications apportées à la pêche du saumon sur la côte Ouest, le Ministère a montré qu'il est une organisation véritablement à l'écoute des Canadiens de l'Ouest en quête de soutien.

DEO est également un chef de file dans la négociation d'ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO) avec les provinces, ententes qui sont destinées à accroître les investissements fédéraux et provinciaux dans les initiatives de développement économique partout dans l'Ouest. DEO négocie en ce moment des ententes analogues avec la Saskatchewan, la Colombie-Britannique et le Manitoba, mais l'Alberta est la première province à avoir signé une telle entente, qui permettra d'injecter 40 millions de dollars au cours des cinq prochaines années dans de nouveaux projets de développement économique se rapportant à l'énergie, à l'agriculture, aux forêts, à la haute technologie et aux télécommunications.

Le Ministère travaille également à faire en sorte que tous les Canadiens de l'Ouest puissent tirer parti des possibilités offertes par une économie en croissance, et il prête une attention particulière aux femmes, aux jeunes, aux personnes handicapées, aux Autochtones et aux francophones de l'Ouest. En Saskatchewan, DEO a versé une contribution de 5 millions de dollars au Collège fédéré indien de la Saskatchewan afin de donner aux membres des Premières nations l'occasion de développer davantage leur potentiel d'apprentissage. Au Manitoba, DEO a versé une contribution remboursable de 950 000 dollars pour faciliter le lancement, à Winnipeg, du Centre de promotion des affaires autochtones, et pour stimuler l'esprit d'entreprise parmi les autochtones urbains de la ville. DEO applique plusieurs programmes conçus pour aider les chefs d'entreprise ruraux qui sont handicapés à réaliser leur rêve de devenir des travailleurs autonomes, ainsi que pour permettre aux collectivités et aux petites entreprises d'employer de jeunes stagiaires et des diplômés de niveau postsecondaire.

DEO s'emploie également à promouvoir la dualité linguistique dans l'Ouest en offrant aux francophones de l'Ouest les outils nécessaires pour assurer le développement économique durable de leurs collectivités. En Colombie-Britannique, DEO soutient l'établissement d'une société de développement économique appelée *Société de développement économique de la Colombie-Britannique*. À la faveur de l'Initiative de développement économique francophone, une initiative lancée au Manitoba, DEO aide aussi le *Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba* à stimuler davantage le développement économique des municipalités bilingues de la province.

Tout cela me donne des raisons d'être fier et je suis sûr que Diversification de l'économie de l'Ouest continuera de développer et d'appliquer des programmes originaux qui sauront répondre aux besoins des Canadiens de l'Ouest. À l'approche du troisième millénaire, la capacité de DEO d'établir des partenariats novateurs entre le secteur public et le secteur privé va devenir un atout essentiel pour développer et diversifier davantage l'économie de l'Ouest et accroître la prospérité à la fois de l'Ouest et du Canada.

Ronald J. Duhamel
Secrétaire d'État
Diversification de l'économie de l'Ouest

II – Aperçu général du Ministère

II.A : Mandat, vision et mission

Le mandat de Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO), établi par la loi, est le suivant :

- promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien;
- coordonner les activités économiques fédérales dans l'Ouest;
- défendre les intérêts de l'Ouest canadien dans les décisions nationales.

Les objectifs principaux de DEO pour 1997-1998 découlent des priorités énoncées dans le discours du trône de 1996, qui décrivait en particulier le plan du gouvernement pour «Une économie vigoureuse», notamment par l'instauration d'un climat favorable, grâce au Programme Emplois et Croissance. Le Programme Emplois et Croissance comprend quatre objectifs :

- instaurer un climat permettant aux PME de prospérer;
- encourager le développement et l'application de nouvelles technologies;
- augmenter les débouchés économiques pour les jeunes du Canada;
- accroître le nombre des petites entreprises exportatrices de l'Ouest.

II.B.1 : Environnement opérationnel

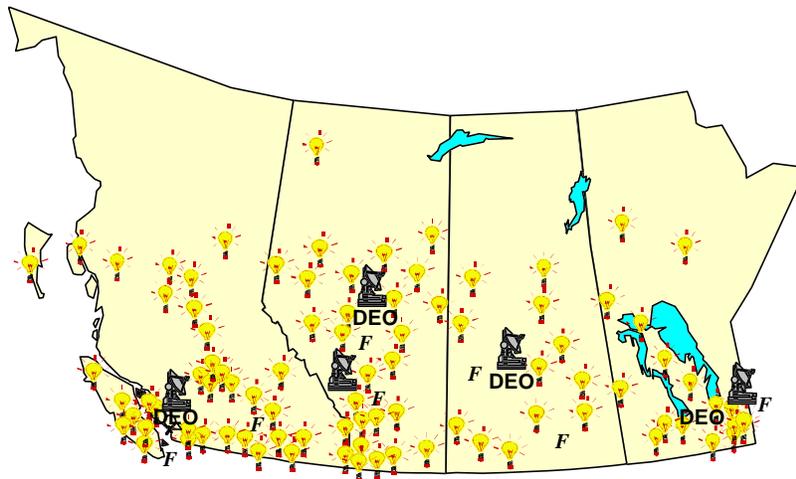
Le ministre de l'Industrie est le principal responsable de l'application du Programme Emplois et Croissance. En tant que membre du portefeuille d'Industrie, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada participe à cet objectif dans l'Ouest canadien en y appliquant les programmes nationaux, en y développant des programmes novateurs propres à accroître l'accès des PME au capital et à l'information commerciale et en y facilitant la participation des collectivités à la création d'entreprises. L'une des principales contributions du Ministère au portefeuille concerne l'élargissement de l'accès aux services pour les gens d'affaires et les entreprises de l'Ouest canadien, en particulier dans les collectivités rurales et isolées de l'Ouest canadien. La vision et les valeurs de DEO reflètent cette vocation de dispensateur de services.

Vision de DEO

Être un chef de file dans l'exécution de services gouvernementaux intégrés pour les petites et moyennes entreprises de l'Ouest canadien.

Grâce au Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien, le Ministère étend la portée des services fédéraux et assure une présence fédérale visible dans plus de 100 collectivités de l'Ouest canadien. L'objectif est de faciliter l'accès à tous les services gouvernementaux, c'est-à-dire d'offrir au public un accès «guichet unique» aux services gouvernementaux.

Réseau de services de DEO



- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DEO Diversification de l'économie de l'Ouest | F Initiative pour les femmes entrepreneurs |
|  Centre de services aux entreprises du Canada |  Bureaux des Sociétés d'aide au développement des collectivités |

Les programmes de DEO s'adressent aux petites et moyennes entreprises, lesquelles ont été le moteur de la création d'emplois dans l'Ouest canadien ces dernières années. Grâce au Réseau des services aux entreprises de l'Ouest canadien, DEO offre à plus de 737 000 entreprises de l'Ouest canadien un accès aux services gouvernementaux, et, de ce nombre, 95% environ sont des petites entreprises qui comptent moins de 50 employés, ou qui sont des mini-entreprises.

Le facteur principal du succès de DEO dans l'exécution de sa mission et de sa vision, facteur à l'aune duquel toutes ses activités doivent être mesurées, est la qualité de sa relation avec les Canadiens de l'Ouest. Cette qualité est formée des éléments suivants :

- efficacité des programmes;
- excellence du service;
- partenariats novateurs;
- rentabilité;
- améliorations constantes.

DEO définit l'excellence du service selon l'optique de ses clients : intérêt ou valeur ajoutée pour les petites entreprises, rapidité, accessibilité, sensibilité aux besoins nouveaux des entreprises – tout cela considéré par rapport aux mesures de la performance et de l'efficacité des programmes. DEO réagit aux besoins évolutifs des clients en repérant les lacunes des produits et services fournis ainsi que les améliorations à leur apporter, en effectuant des analyses et en renseignant la haute direction.

VALEURS DE DEO

- Service «à valeur ajoutée»
- Travail d'équipe et partenariat
- Intégrité, confiance et équité
- Respect des clients et des collègues
- Originalité et innovation
- Apprentissage personnel
- Communications efficaces, au niveau interne comme au niveau externe

Les employés de DEO ont participé à une initiative lancée par le Ministère pour que soient définies nos valeurs; il s'agit de valeurs partagées par l'ensemble de DEO et par le reste du Réseau des services aux entreprises de l'Ouest canadien, des valeurs qui permettent d'étayer le solide engagement envers le service à la clientèle.

II.B.2 Objectifs et enjeux

L'efficacité de DEO tient à sa capacité d'évaluer les nouvelles tendances économiques, d'anticiper les besoins et les possibilités et d'y réagir rapidement et efficacement, tout en faisant progresser le programme politique d'ensemble du gouvernement. Il lui faut pour cela comprendre les enjeux économiques fondamentaux de l'Ouest canadien qui interagissent pour former l'environnement dans lequel évolue DEO.

Le premier enjeu consiste à marcher de pair avec les changements que connaît l'économie de l'Ouest canadien. Les nouveaux arrangements commerciaux, la déréglementation, les communications instantanées, la transmission électronique des données et la mobilité accrue des capitaux ont modifié le tissu économique de l'Ouest canadien. Depuis 1990, 150000 personnes ont lancé leurs propres petites entreprises.

Le deuxième enjeu concerne la pierre angulaire de l'économie de l'Ouest canadien les ressources naturelles. Au cours des dix dernières années, on s'est efforcé de développer des activités économiques «en aval», mais, pour les années à venir, l'Ouest canadien demeurera une économie fortement tributaire des ressources. Par conséquent, le développement économique doit être fondé sur une compréhension de la manière dont les secteurs des ressources se comportent et de la manière dont ils interagissent dans

l'Ouest avec les autres secteurs économiques. Par exemple, les nouvelles techniques de récupération du pétrole et du gaz doivent être évaluées dans le contexte de leur incidence sur l'environnement. Les nouveaux accords commerciaux en matière d'agriculture doivent prendre en compte les contraintes qui en résulteront pour l'infrastructure des transports. Les technologies plus performantes d'abattage dans le secteur forestier doivent être évaluées en fonction de leur incidence sur les habitats fauniques. Aucune activité économique ne peut être considérée isolément, et le développement économique doit être fondé sur une démarche globale qui transcende les industries et les secteurs.

Le troisième enjeu concerne la manière fondamentale dont les affaires, qu'elles soient à but lucratif ou à but non lucratif, sont menées. Aujourd'hui, les partenariats, les grappes et les alliances sont aussi courantes que les entreprises indépendantes. Les entreprises doivent être sensibles aux différences culturelles que présentent les clients, les partenaires sociaux et les employés. Elles doivent être vues comme exerçant un rôle actif dans le développement communautaire et elles doivent prendre acte du rôle essentiel des bénévoles dans une société qui constate que le secteur associatif peut contribuer autant que le secteur commercial aux efforts de développement économique et à l'élévation du niveau de vie. Un bon développement communautaire n'est pas possible sans le ferme engagement des organisations bénévoles.

Il y a aussi l'enjeu qui consiste à harmoniser la croissance des collectivités urbaines et des collectivités rurales. L'urbanisation est un phénomène qui a pris de l'ampleur depuis trente ans, et qui s'est accompagné d'un dépeuplement des régions rurales. À mesure que les Canadiens de l'Ouest et les nouveaux venus des autres pays migrent vers les grandes villes, la nécessité d'équilibrer le développement et la croissance constante avec les facteurs de style de vie devient plus pressante. La revitalisation des régions rurales et des collectivités qui ne comptent que sur une seule industrie donne lieu à d'autres enjeux économiques.

La constance du changement, l'interdépendance croissante de tous les secteurs d'une économie fondée sur les ressources, l'émergence de nouvelles notions commerciales et la mise en équilibre de la croissance des villes et de la croissance des campagnes sont fondamentales dans l'environnement opérationnel de DEO. Pour réussir à diversifier l'économie canadienne, DEO doit être en mesure de modifier ses priorités, de considérer l'économie d'une manière globale tout en réglant des problèmes particuliers et de maîtriser les nouvelles manières de faire les choses.

II.C : Organisation du Ministère

Le siège du Ministère est situé à Edmonton, en Alberta, dans le même édifice que le Bureau régional de l'Alberta. Il y a également des bureaux régionaux situés dans chacune des autres provinces de l'Ouest, à Winnipeg, Saskatoon et Vancouver, et un bureau de liaison à Ottawa. Des bureaux satellites régionaux ont également été ouverts récemment à Calgary et à Regina.

Sous la direction d'un sous-ministre adjoint, appuyé par un secrétariat dévoué, chaque bureau a la responsabilité fonctionnelle d'un ou de plusieurs secteurs d'activité/programmes, comme suit :

Sous-ministre adjoint, Alberta - Partenariats de services

Sous-ministre adjoint, Manitoba - Services de capital

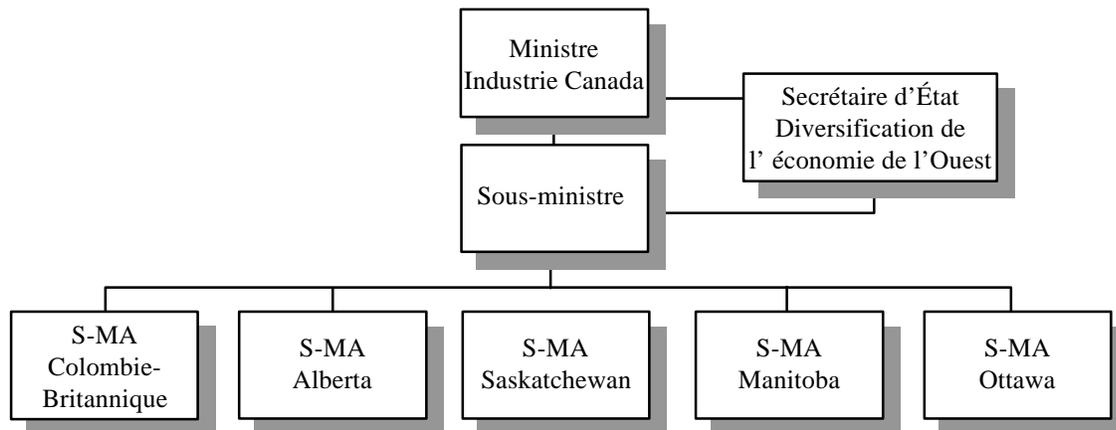
Sous-ministre adjoint, Saskatchewan - Services d'information

Sous-ministre adjoint, Colombie-Britannique – Services spécialisés aux entreprises

Sous-ministre adjoint, Ottawa – Programmes nationaux et programmes hérités

Les sous-ministres adjoints régionaux sont aussi chargés de l'exécution régionale de tous les programmes et services de DEO, ainsi que de la gestion axiale de tous les services de soutien et les services administratifs régionaux.

Le Ministère relève du ministre de l'Industrie, qui est assisté dans sa tâche par le secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest). Le Ministère a élargi la portée des services fournis par le gouvernement fédéral aux petites entreprises, et cela grâce à des partenariats avec les autres organismes du gouvernement fédéral et les organisations communautaires. Ces partenariats donnent un effet multiplicateur aux ressources humaines du gouvernement et favorisent l'application des meilleures pratiques grâce à la formule «guichet unique» des services aux petites entreprises.



Reconnaissant que des économies régionales vigoureuses sont le point d'appui d'une économie nationale tout aussi vigoureuse, DEO applique huit programmes clés dont l'objet est de promouvoir l'innovation, la croissance et la création d'emplois dans l'Ouest canadien.

- **Services de financement** : fonds d'emprunt ciblés, appliqués en collaboration avec les institutions financières du secteur public et du secteur privé, et autres formes d'aide facilitant l'accès à des emprunts conventionnels ou à un financement par prises de participation. Les fonds d'emprunt ont été établis pour répondre aux besoins de financement des petites entreprises qui évoluent dans des secteurs mous ou dans des secteurs nouveaux. L'objectif est d'accroître l'accès des petites entreprises à un financement spéculatif, l'accent étant mis en particulier sur les industries de croissance.
- **Services d'information** : utilisation accrue des technologies de l'information pour offrir des instruments rentables d'information commerciale, tels le Planificateur commercial interactif, et pour adapter les bases de données existantes aux besoins des PME et des chefs d'entreprise de l'Ouest canadien.
- **Services spécialisés aux entreprises** : aide aux PME et aux chefs d'entreprise dans l'élaboration de plans d'entreprise et la vente à l'exportation et au secteur public, et initiatives visant à simplifier les règlements applicables aux petites entreprises.
- **Partenariats de services** : élaboration et mise en œuvre d'arrangements novateurs et/ou de remplacement qui puissent répondre aux besoins des collectivités, des PME et des chefs d'entreprise de l'Ouest canadien. Il s'agit surtout de renforcer et d'élargir le Réseau des services aux entreprises de l'Ouest canadien. DEO considère la prestation des services selon l'optique du client et s'efforce de réduire les chevauchements et le double emploi et d'augmenter l'accès aux services.
- **Initiatives stratégiques et projets spéciaux** : partenariats secteur public/secteur privé, initiatives fédérales, provinciales et tripartites de développement économique pour aider les PME à se positionner sur le marché canadien et les marchés mondiaux.
- **Programmes nationaux** : application de programmes nationaux de développement économique, notamment le Programme des travaux d'infrastructure, les initiatives communautaires spéciales de réadaptation économique et les mesures de secours et d'aide.
- **Programmes hérités** : administration et recouvrement des contributions remboursables, selon les conditions des accords de contribution passés les années précédentes en vertu du Programme de la Diversification de l'économie de l'Ouest (PDEO), du Programme de développement industriel régional (PDIR) et du Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest (PDITO).

III – Rendement du Ministère

Tableau A		
Principaux engagements		
offrir aux Canadiens :	attesté par :	Référence :
des programmes de développement économique destinés aux collectivités de l'Ouest	<ul style="list-style-type: none"> • de nouveaux programmes de développement économique, en partenariat avec les gouvernements provinciaux, les municipalités urbaines, les collectivités et les groupes clients stratégiques; • l'incidence économique des programmes et partenariats. 	III.D.1 à III.D.7
un service aux petites entreprises et aux chefs d'entreprise, grâce à des partenariats novateurs et à un service axé sur la clientèle	<ul style="list-style-type: none"> • la création d'emplois et la découverte de nouveaux débouchés commerciaux; • l'atteinte des normes de service à la clientèle; • les taux de satisfaction de la clientèle; • l'évolution du nombre des petits et moyens exportateurs; • l'étendue de la région géographique desservie par les points du Réseau intégré de prestation des services (y compris les Centres de services aux entreprises du Canada, les Sociétés d'aide au développement des collectivités et les Centres pour les femmes entrepreneurs); • l'étendue du groupe cible (par exemple les jeunes, les francophones, les femmes, etc.). 	III.C III.D.3 III.D.4 III.D.5
du capital pour les petites entreprises et les entrepreneurs	<ul style="list-style-type: none"> • les petites entreprises qui sont lancées, leur taux de croissance et leur longévité; • l'efficacité d'exécution; • les taux de satisfaction de la clientèle; • les taux d'utilisation; • l'étendue des mesures prises dans les régions rurales, les industries de pointe et les secteurs technologiques. 	III.D.1
l'aide du gouvernement fédéral dans les périodes de crise	<ul style="list-style-type: none"> • la réponse des gens de l'Ouest en matière d'aide aux victimes d'inondations (satisfaction des clients); • la normalisation des activités dans les régions touchées par la catastrophe; • les emplois créés grâce à la restructuration économique. 	III.C III.D.6
la représentation des intérêts de l'Ouest dans les décisions nationales	<ul style="list-style-type: none"> • les nouvelles possibilités de passation de marchés offertes aux entreprises de l'Ouest canadien; • la prise en compte des intérêts de l'Ouest dans les politiques internes et internationales du Canada (environnement, etc.). 	III.D.6

III.A : Résultats escomptés

À la suite de l'Examen des programmes effectué en 1995, DEO s'est vu contraint de restructurer ses programmes de développement économique et d'assumer la responsabilité consistant à offrir aux Canadiens de l'Ouest des services commerciaux homogènes. C'est pourquoi, au cours des trois dernières années, le Ministère est passé du statut d'organisme composé de quatre bureaux offrant des prêts sans intérêt, au statut de réseau de soutien à guichets uniques, où les chefs d'entreprise peuvent obtenir une grande diversité de services dans plus de 100 bureaux de l'Ouest canadien. DEO s'est structuré de manière à pouvoir répondre aux besoins des Canadiens.

Simultanément, DEO s'est employé avec énergie à l'exécution du Programme du portefeuille d'Industrie dans l'Ouest canadien. Plusieurs thèmes s'articulent autour des programmes et services offerts par DEO : encourager l'innovation par les sciences et la technologie, aider les entreprises à croître en leur fournissant information, conseils et accès au capital, enfin garantir un marché équitable, performant et concurrentiel, qui s'articule autour des programmes et services de DEO.

DEO a voulu aussi mettre en place pour l'Ouest canadien une vision économique sur mesure. DEO se doit d'être un chef de file dans la prestation de services aux collectivités, aux petites et moyennes entreprises, aux chefs d'entreprise et aux groupes cibles de l'Ouest canadien. Les Canadiens de l'Ouest comptent sur DEO pour promouvoir le développement économique et la diversification dans leurs collectivités, pour donner un visage humain aux activités économiques fédérales et pour défendre leurs intérêts dans les décisions nationales.

La meilleure façon d'illustrer les résultats escomptés de DEO est de se référer aux secteurs d'activités et aux programmes essentiels du Ministère. Le tableau suivant résume les résultats escomptés pour chaque secteur d'activité et chaque programme clé qui ont été présentés à l'origine dans le Plan de dépenses de DEO pour 1997-1998 (la Partie III du Budget des dépenses principal, appelée aujourd'hui Rapport sur les plans et les priorités).

Résultats escomptés de DEO, par secteur d'activité et par programme clé
<p><i>Services de financement :</i></p> <p>Accroître l'accès des petites entreprises au financement, comme cela est illustré par la mise en place de divers fonds d'emprunt. La croissance économique à long terme et la création d'emplois sont ainsi favorisées, en particulier dans les industries clés comme la technologie, et dans les régions insuffisamment desservies, telles les collectivités rurales.</p> <p>Les mesures de la performance indiquées dans le Tableau A sont les suivantes : nombre de petites entreprises qui sont lancées, avec indication de leur taux de croissance et de leur longévité; efficacité d'exécution; taux de satisfaction de la clientèle; taux d'utilisation; enfin ampleur de la pénétration des régions rurales, des industries de croissance et des secteurs technologiques.</p>

Services d'information :

Faciliter l'accès des petites entreprises à l'information commerciale, collaborer avec les partenaires au développement de nouveaux produits d'information commerciale, et donner au Réseau des services aux entreprises de l'Ouest canadien des moyens accrus de fournir l'information commerciale aux clients.

Les mesures de la performance indiquées dans le Tableau A sont les suivantes : efficacité d'exécution, taux d'utilisation et, (bien qu'elles soient difficiles à mesurer), tendances de la croissance des entreprises et du succès qui peut être attribué à ce secteur d'activité.

Services spécialisés aux entreprises :

Donner aux chefs d'entreprise et aux petites entreprises les compétences et les ressources nécessaires pour leur permettre de réussir dans quatre domaines clés définis par les petits entrepreneurs : planification d'entreprise, aptitudes à l'exportation, simplification des règlements et marchés publics.

Les mesures de la performance indiquées dans le Tableau A sont les suivantes : nouveaux débouchés commerciaux découverts, tendances du nombre des exportateurs, satisfaction de la clientèle et nombre de petites entreprises qui sont lancées.

Partenariats de services :

Mener à bien des arrangements novateurs en matière de prestation de services qui répondent aux besoins des collectivités et des petites entreprises de l'Ouest. Les propriétaires de petites entreprises et les chefs d'entreprise de l'Ouest canadien pourront ainsi accéder aux services où ils le voudront et quand ils le voudront.

Les mesures de la performance indiquées dans le Tableau A sont les suivantes : étendue de la région géographique visée et ampleur du groupe cible visé.

Initiatives stratégiques et projets spéciaux :

Établir des relations regroupant l'industrie, le gouvernement, les établissements d'enseignement et les instituts de recherche, afin d'améliorer la compétitivité globale de l'Ouest canadien, de générer des débouchés commerciaux et de créer des emplois. Ces initiatives répondent à des besoins définis par les petites entreprises et les milieux d'affaires.

Les mesures de la performance indiquées dans le Tableau A sont les suivantes : nombre et valeur des nouveaux programmes de développement économique établis en association avec d'autres groupes, incidence économique des programmes et des partenariats, enfin nombre d'emplois créés.

Programmes nationaux :

Créer des emplois grâce au renouvellement des infrastructures, faciliter l'adaptation économique des collectivités touchées par la fermeture d'installations fédérales, apporter rapidement une aide là où elle est nécessaire, mobiliser des crédits fédéraux additionnels pour les régions touchées et s'assurer que les points de vue de l'Ouest sont pris en

considération dans les décisions nationales (fonction de représentation).

Les mesures de la performance indiquées dans le Tableau A sont les suivantes : satisfaction des clients à l'égard des programmes offerts (par exemple aide aux victimes d'inondations), normalisation des activités dans les régions touchées par la catastrophe, emplois créés grâce à la restructuration de l'économie, enfin mesure dans laquelle les politiques nationales prennent en considération les besoins des Canadiens de l'Ouest.

Programmes hérités :

Maximiser le rendement des contributions remboursables faites antérieurement et s'assurer que les engagements existants sont payés conformément aux modalités des ententes approuvées en vertu de programmes actuels ou passés.

La mesure de la performance est la valeur des contributions remboursées.

III.B : Réalisations

Pour atteindre ses objectifs, le Ministère s'est familiarisé avec les questions et problèmes qui touchent l'Ouest canadien. Organisation modeste, DEO a la souplesse nécessaire pour réagir rapidement aux priorités et questions nouvelles comme l'a démontré la réaction rapide de DEO durant les crues de la rivière Rouge au Manitoba. DEO a montré son aptitude à former de solides partenariats avec les autres niveaux de gouvernement, avec l'industrie, avec les établissements d'enseignement et avec les groupes communautaires.

Mais, aspect sans doute le plus important, DEO représente le gouvernement pour les gens de l'Ouest canadien. Le Ministère s'enorgueillit de connaître ses clients et de pouvoir établir des liens avec eux. Qu'il s'agisse d'aider un nouveau diplômé à obtenir son premier emploi, d'établir avec une entrepreneuse en herbe son plan d'entreprise ou de contribuer au redémarrage d'une entreprise qui a été dévastée par une inondation, le Ministère répond aux besoins des Canadiens. Le succès de telles activités est attesté en partie par l'augmentation récente de la visibilité du Ministère. Le pourcentage de Canadiens de l'Ouest qui connaissent l'existence de DEO a augmenté considérablement, au cours des trois dernières années à 61% (sondage Angus Reid).

III.C : Points saillants du rendement

On peut résumer la façon dont DEO sert les Canadiens en donnant quelques exemples des gens à qui le Ministère vient en aide et en indiquant les manières dont cette aide est fournie. Les réalisations de DEO attestent un souci constant de donner suite aux engagements pris par le gouvernement fédéral dans le discours du trône qui a ouvert la 36^e session du Parlement. Qu'il s'agisse de créer des possibilités d'emploi pour les jeunes des régions rurales ou urbaines, d'établir des partenariats avec les collectivités autochtones, d'encourager l'innovation et la créativité ou de stimuler les exportations, DEO est sur le

terrain dans l'Ouest canadien et s'emploie à donner suite aux engagements du gouvernement.

**Image de DEO :
Programmes nationaux – aider
les propriétaires d'entreprise à
se rétablir après une inondation
catastrophique.**

L'an dernier, la vallée de la rivière Rouge a été dévastée par de terribles inondations. Les gens regardaient, impuissants, leurs moyens de subsistance partir à vau-l'eau. DEO a reconnu qu'une aide serait nécessaire pour permettre

aux propriétaires d'entreprise de reprendre leurs activités. La réponse du Ministère a été immédiate et originale – il a mis sur pied un programme mobile qui faisait que les fonctionnaires se rendaient auprès des victimes et les aidaient sur place, au lieu que ce soit le contraire.

DEO a rapidement dépêché des employés sur le terrain, qui se sont mis à la recherche des petites entreprises touchées, qui ont rempli sur place des demandes d'avances à justifier et qui sont revenus la semaine suivante avec un chèque qui allait permettre aux bénéficiaires de reprendre leurs activités. C'était le Programme Redémarrage, un programme dans lequel DEO a versé plus de 9 millions de dollars à 2 000 propriétaires de petites entreprises.

**Image de DEO : Partenariats
de services, offrant plus de 100
points de services personnalisés
dans l'Ouest canadien.**

Lorsqu'il s'agit de services aux entreprises, DEO s'exécute grâce à un réseau formé de plus de 100 points de service dans l'Ouest canadien. Le réseau fonctionne parce que plus de 1 000 bénévoles reconnaissent sa valeur et donnent généreusement de leur temps et de leurs

connaissances pour lui permettre de fonctionner.

Grâce au réseau, les gens d'affaires obtiennent l'aide dont ils ont besoin. En 1996, par exemple, Barbara Dale, d'Edmonton, s'est adressée à l'Association des femmes entrepreneurs de l'Alberta (un membre du réseau) parce qu'elle avait l'idée de lancer une entreprise. Elle a reçu des conseils de planification d'entreprise et un prêt de démarrage de cent mille dollars. En 1997, sa nouvelle entreprise, «Labor Now Industrial Staffing», une agence de placement spécialisée, a déclaré un chiffre d'affaires dépassant 1 million de dollars. La compagnie prévoit un chiffre d'affaires de 4 millions de dollars cette année.

**Image de DEO : Services spécialisés aux
entreprises – fournir aux chefs
d'entreprise l'aide dont ils ont besoin pour
lancer une nouvelle entreprise et la faire
croître.**

Le cas de Lorien Henry est une autre réussite. Lorien avait remarqué que les jeunes familles de Medicine Hat, en Alberta, avaient besoin d'une installation acceptable pour des loisirs se pratiquant en intérieur. Elle a fait part de son idée

à la Société d'aide au développement des collectivités la plus proche (les SADC sont

également membres du réseau). Tout ce dont Lorian avait besoin, c'était une formation à l'entrepreneuriat, et l'Entre-corp BDC, la société locale d'aide au développement des collectivités, a été heureuse de lui donner un coup de main. En mai 1996, après avoir reçu sa formation, elle a ouvert le premier «Ton of Fun Family Entertainment Center». Aujourd'hui, c'est une opération de franchisage étalée sur cinq villes et qui compte 180 employés. Tout ce qu'il a fallu, c'est quelqu'un avec une bonne idée, puis un organisme disposé à répondre aux attentes du client.

Image de DEO : Services de capital – aider les entreprises à obtenir le capital dont elles ont besoin pour croître et pour contribuer à la diversité économique.

À Winnipeg, Northern Bioidentification Services Ltd. était une nouvelle entreprise de biotechnologie qui se spécialisait dans l'empreinte génétique animale afin d'établir des programmes de reproduction et de suivre les espèces menacées. L'entreprise s'est présentée dans les bureaux de DEO à Winnipeg pour

qu'ils l'aident à obtenir un prêt du Fonds DEO/Banque Royale destiné aux entreprises du secteur de la biotechnologie. La demande fut acceptée, et NBS a maintenant les équipements, le fonds de roulement et le financement nécessaires pour assurer ses frais de commercialisation.

Il est admis qu'un élément essentiel du programme du gouvernement fédéral est la création d'emplois. DEO fait sa part pour créer des emplois dans l'Ouest canadien et pour donner

Image de DEO : Initiatives stratégiques – donner suite aux engagements du gouvernement fédéral et du portefeuille d'Industrie tels que la création d'emplois et les débouchés pour les jeunes

suite à l'engagement du discours du trône de créer des possibilités d'emploi pour les jeunes, à la fois dans les centres urbains et par l'entremise de programmes. Les Sociétés d'aide au développement des collectivités et les Centres pour les femmes entrepreneurs créent des emplois en offrant aux entrepreneurs des financements pour créer de nouvelles entreprises, et à l'aide de programme de

création d'emploi comme le programme «Jeunes entrepreneurs de l'Ouest». Grâce aux activités de ces deux partenaires du réseau, plus de 7 000 emplois et possibilités d'emplois ont été créés en 1997-1998.

DEO offre également des programmes qui créent directement des emplois dans l'Ouest du Canada. Le Programme premiers emplois en sciences et en technologie et le Programme d'emploi en commerce international ont créé ensemble 320 nouveaux emplois pour des récents diplômés d'études secondaires en 1997-1998. Ces emplois étaient dans des petites entreprises de l'Ouest du Canada qui avaient besoin d'idées fraîches et nouvelles.

III.D : Réalisations détaillées, par secteur d'activité et par programme clé

Ce qui suit (sections III.D.1 à III.D.7) est un examen plus détaillé des réalisations, par secteur d'activité et par programme clé, réalisations qui sont rattachées à chacun des résultats décrits dans le Tableau A. Pour certaines initiatives, des évaluations en règle ont été effectuées, et les conclusions tirées permettent de modifier les programmes afin de mieux répondre aux besoins des clients. Dans d'autres domaines, des cadres d'évaluation sont en cours d'élaboration, ainsi que des systèmes d'étalonnage, de suivi et d'établissement de rapports, qui permettront de mesurer de façon plus détaillée les réalisations.

DEO a entrepris d'adapter une Structure de responsabilité et de rapports sur la performance (SRRP) à la structure organisationnelle du Ministère postérieure à l'Examen des programmes. Jusqu'à ce que la SRRP soit complétée, les rapports financiers concernant l'ensemble des secteurs d'activité et des programmes clés doivent être des rapports consolidés. Le tableau suivant résume l'ensemble des crédits et des dépenses de DEO durant l'exercice 1997-1998.

Comparaison des dépenses prévues totales et des dépenses réelles : 1997-1998 (en millions de dollars)									
	ETP	Dépenses de fonctionnement	Dépenses de capital	Subventions et contributions votées	Total partiel : Dépenses votées brutes	Subventions et contributions statutaires	Dépenses brutes totales	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Dépenses nettes totales
Diversification de l'économie de l'Ouest									
Fonds disponibles	333	40,7	--	329,9	370,6	24,8	395,4	--	395,4
Dépenses	325	37,5	--	272,4	309,9	24,8	334,7	--	334,7

III.D.1 : Services de financement

DEO compte maintenant 14 fonds d'emprunt, établis en association avec des institutions financières, lesquelles mettent des capitaux à la disposition des régions de l'Ouest canadien dans les secteurs basés sur les connaissances, la technologie et l'agriculture. Le Programme des fonds d'investissement a offert de l'information commerciale, accès à des personnes-ressources, du financement et des services à plus de 850 clients, ce qui a permis à plus de 250 petites entreprises d'obtenir plus de 56 millions de dollars de prêts et la possibilité de lever un montant supplémentaire de 52 millions de dollars auprès des établissements financiers de l'Ouest (Année budgétaire 1997-1998 : 383 clients servis, 186 prêts totalisant 35 millions de dollars).

Chaque dollar que DEO verse dans les fonds d'emprunt permet de mobiliser entre cinq et dix dollars des partenaires du fonds concerné. À ce jour, pour un montant total de 56 millions de dollars de prêts accordé aux petites entreprises, DEO a versé près de 7 millions de dollars dans les réserves pour pertes sur prêts, il est prévu que la plus grande partie de ce montant sera remboursée.

Le programme des fonds d'emprunt subit actuellement une évaluation, qui apportera une information plus détaillée sur la mesure dans laquelle ses grands objectifs économiques (décrits dans le Tableau A) sont atteints, et sur le niveau de satisfaction des clients à l'égard du programme.

Les prêts consentis par l'entremise des fonds d'emprunt sont augmentés par les autres partenaires de DEO dans le réseau, partenaires qui offrent eux aussi un soutien financier. Depuis 1995, les Sociétés d'aide au développement des collectivités ont consenti à des chefs d'entreprise plus de 6 400 prêts dont la valeur totale a dépassé 130 millions de dollars. Quant aux Centres pour les femmes entrepreneurs, ils ont utilisé le financement de DEO pour prêter près de 8 millions de dollars à 310 femmes entrepreneurs. Comme le Programme des fonds d'emprunt, les Centres pour les femmes entrepreneurs font en ce moment l'objet d'une évaluation, qui apportera une information plus détaillée sur la mesure dans laquelle leurs grands objectifs économiques (décrits dans le Tableau A) sont atteints et sur le niveau de satisfaction des clientes.

Au total, près d'un quart de milliard de dollars a été mis à la disposition des petites entreprises et des chefs d'entreprise de l'Ouest canadien au cours des trois dernières années, grâce aux initiatives de DEO en matière de capital.

III.D.2 : Services d'information

Ce secteur d'activité a pour objet de permettre aux gens d'affaires d'accéder plus facilement à l'information dont ils ont besoin pour croître et prospérer. Ce secteur d'activité donne suite à l'engagement du discours du trône d'encourager le savoir et la créativité par l'accès à l'information, aux connaissances et aux compétences. Plusieurs nouveaux produits ont été mis au point, qui ont la faveur de la clientèle (un objectif indiqué dans le Tableau A). Les instruments récents sont les suivants :

- Le site Web de DEO – lancé en mars 1996, le site est un instrument clé de diffusion des services de DEO aux petites entreprises et aux chefs d'entreprise. À l'heure actuelle, le site est visité 10 000 fois par mois, ce qui donne 60 000 connexions sur les différentes pages. Les segments les plus fréquentés du site sont le questionnaire d'auto-évaluation «Suis-je un chef d'entreprise?», et le segment «Obtenir du capital»;

Planificateur commercial interactif – produit d’une collaboration entre DEO et le gouvernement de la Colombie-Britannique, cet instrument de planification commerciale fondé sur l’Internet a été officiellement lancé à titre de projet pilote le 21 avril 1997. L’étape d’essai est terminée, et le planificateur est en cours de diffusion dans tout le Canada.

- Gagner du terrain – une trousse d’information sur les programmes et services offerts par les Sociétés d’aide au développement des collectivités.
- Base de données amicale sur le développement économique régionale – un vaste rassemblement de données à vocation locale achetées à Statistique Canada par les Sociétés d’aide au développement des collectivités constituera pour les conseillers commerciaux des régions un précieux nouvel instrument. L’utilité de la documentation sera évaluée en 1999.

Actuellement en développement sont l’Exportateur interactif, qui permettra aux clients de préparer en direct un plan d’exportation, et le projet pilote de l’Initiative sur l’information réglementaire, qui donnera en Saskatchewan des comptes rendus, en langage simple, de la réglementation provinciale.

Comme ces produits ont été diffusés récemment, d’autres indicateurs de mesure, décrits dans le Tableau A, sont en cours d’élaboration.

III.D.3 : Services spécialisés aux entreprises

En 1997-1998, le Réseau de services aux entreprises de l’Ouest canadien a répondu à plus de 400 000 demandes de renseignements présentées par les petites entreprises de l’Ouest canadien. Nombre de ces demandes ont permis aux clients d’accéder à un ou plusieurs des services spécialisés de DEO aux entreprises, comme l’attestent les faits suivants :

- Plus de 18 000 personnes ont reçu une aide dans la préparation des plans d’entreprise :
- Durant sa première année d’opération, le programme Premiers emplois en sciences et en technologie a conduit à la création de 150 emplois pour de récents diplômés de programmes de sciences et de technologie. Une évaluation préliminaire externe du programme a montré que le programme donne suite aux indicateurs décrits dans le Tableau A et à l’engagement du discours du trône de créer des possibilités d’emploi pour les jeunes : grâce à lui, les petites entreprises peuvent développer et adopter de nouvelles technologies; la satisfaction des clients est élevée; et DEO comble aujourd’hui un besoin relativement à ce genre de programmes. L’évaluation a aussi montré que DEO pourrait améliorer la portée et l’efficacité du programme grâce à des

efforts accrus de commercialisation et à une application plus souple des lignes directrices du programme. C'est pourquoi des plans de commercialisation sont en voie d'être établis, et des procédures sont en voie d'être appliquées, afin de permettre l'approbation d'un éventail plus grand d'activités.

- Sur une période de trois ans, le Programme d'emploi en commerce international de DEO a conduit à la création de 400 emplois pour de récents diplômés travaillant dans le domaine du commerce international. Une évaluation du programme a montré que le programme produit manifestement des résultats selon les indicateurs décrits dans le Tableau A et qu'il donne suite aux engagements du discours du trône d'offrir des possibilités aux jeunes et de stimuler le commerce extérieur du Canada : grâce au PECCI, les entreprises deviennent plus aptes à l'exportation, et les diplômés acquièrent de précieuses nouvelles compétences. Soixante pour cent des répondants durant l'évaluation ont déclaré que le programme expliquait largement l'augmentation des ventes à l'exportation, et la satisfaction de la clientèle est élevée. Et plus de la moitié des «nouveaux diplômés» qui ont obtenu des emplois grâce au programme ont dit qu'ils comptaient travailler dans le commerce international dans un délai de cinq ans. L'évaluation a aussi fait ressortir que DEO pourrait mieux évaluer l'efficacité du programme si l'on obtenait des clients des rapports plus exacts sur les résultats d'exportation. C'est pourquoi l'on revoit en ce moment les règles d'établissement des rapports des clients. L'évaluation a aussi montré la nécessité de considérer des formules d'application de programmes par l'entremise du réseau des services aux entreprises, et l'on examine en ce moment les possibilités à cet égard. Comme pour le Programme Premiers emplois, on met aussi en œuvre pour le PECCI des plans de commercialisation et des objectifs d'accroissement de la portée du programme.
- En Colombie-Britannique, le système d'enregistrement à guichet unique pour les entreprises, un système que DEO a contribué à établir, permet à un propriétaire d'entreprise d'effectuer en une seule démarche une diversité de formalités auprès des organismes gouvernementaux, ce qui lui épargne un temps précieux. Les demandes se rapportant à la taxe de vente provinciale, à la déclaration d'entreprise individuelle ou de société de personnes, à la TPS, à l'impôt sur les bénéfices des entreprises, aux cotisations sociales et aux cotisations pour accidents du travail peuvent toutes se faire en une seule fois à un terminal. Les résultats de ce projet pilote n'ont pas encore été évalués.
- Et dans le domaine des marchés publics, le Ministère travaille avec les entreprises de l'Ouest pour s'assurer qu'elles ont la possibilité d'offrir leurs produits et services aux administrations publiques, quelle que soit l'importance du marché à conclure. Les avantages pour les entreprises de l'Ouest sont les possibilités de sous-traitance, les plans nouveaux pour de nouveaux produits canadiens, enfin les transferts de technologies entre sociétés. DEO a réussi à faire en sorte que des centaines de millions de dollars soient versés à des entreprises de l'Ouest à la faveur de marchés découlant de cinq grands projets d'immobilisations depuis 1990.

III.D.4 : Partenariats de services

DEO sert sa clientèle par l'entremise de plus de 100 bureaux, qui forment le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien. Le réseau consiste en plusieurs partenariats formés avec des membres dont le rôle est de contribuer au succès des petites entreprises et d'aider les collectivités à se renforcer en exploitant leurs propres atouts. Après trois années d'efforts intensifs de mise en place, le réseau est aujourd'hui présent dans la quasi-totalité des régions rurales de l'Ouest canadien, et l'objectif décrit dans le Tableau A est donc atteint. Les gens d'affaires, qu'ils vivent à Eyebrow, en Saskatchewan, ou à Vancouver, en Colombie-Britannique, peuvent obtenir le même niveau de service, en se mettant simplement en liaison avec le bureau local du réseau.

Voici quelques-unes des réalisations des membres du réseau, qui répondent aux besoins des Canadiens de l'Ouest, des femmes et des peuples autochtones (les groupes cibles indiqués dans le Tableau A) :

- Les Centres de services aux entreprises du Canada sont présents dans les agglomérations et vous informent sur «Tout ce que vous devez savoir» concernant le lancement et la gestion d'une petite entreprise. Ces centres répondent chaque mois à 32 500 demandes de renseignement et enregistrent chaque mois plus de 50 000 connexions sur le Web.
- Les 90 Sociétés d'aide au développement des collectivités sont les membres ruraux du réseau et sont gérées par des conseils d'administration composés de bénévoles. Elles consentent des prêts, donnent des conseils d'ordre général, assurent aux jeunes une expérience professionnelle, aident les personnes handicapées à lancer leurs propres entreprises et s'appliquent à développer les collectivités où elles sont situées. En 1997-98, les Sociétés d'aide au développement des collectivités ont accordé plus de 2 300 prêts aux entrepreneurs locaux et ont aidé à créer plus de 6 700 emplois pour les Canadiens ruraux. Cela veut dire plus de 3.2 millions de dollars de prêts et 633 nouveaux emplois pour les jeunes entrepreneurs, et 159 prêts à des entrepreneurs handicapés.
- Les Centres pour les femmes entrepreneurs s'intéressent aux besoins spéciaux des femmes chefs d'entreprise ou propriétaires d'entreprise. Dans chaque province de l'Ouest, un centre est à la disposition des femmes dans toute la province pour leur consentir des prêts, leur donner des conseils et leur fournir un encadrement. En 1997, les Centres pour femmes entrepreneurs ont répondu à plus de 20 000 demandes de renseignements et fait des prêts à 130 femmes chefs d'entreprise. L'initiative des Centres pour femmes entrepreneurs subit en ce moment une évaluation, qui précisera la mesure dans laquelle leurs objectifs ont été atteints.

En 1997-1998, DEO a conclu des arrangements spéciaux avec deux sociétés albertaines de capital autochtone, afin d'accroître l'éventail des services aux clients autochtones (deux sociétés de la Saskatchewan se sont jointes peu après). C'est la première étape d'une stratégie grâce à laquelle les services fournis par le réseau pourront profiter à un

nombre toujours plus grand de chefs d'entreprise dans les collectivités autochtones. Elle donne suite à l'engagement du discours du trône d'établir des relations et des partenariats avec les collectivités autochtones.

III.D.5 Initiatives stratégiques et projets spéciaux

Le programme des initiatives stratégiques est la charnière entre les activités de développement économique de DEO et les priorités du gouvernement fédéral et du portefeuille d'Industrie. Tantôt les initiatives stratégiques consistent en des activités autonomes de développement économique, tantôt elles deviennent des programmes qui font partie des secteurs d'activité de DEO.

Les initiatives sont classées sous divers thèmes, qui reflètent les priorités du gouvernement fédéral et les priorités du discours du trône, par exemple : les Initiatives pour les autochtones, les Initiatives pour les jeunes, les Initiatives pour les francophones, et les Sciences et la Technologie. En 1997-1998, DEO a développé plus de 30 initiatives stratégiques représentant plus de 25 millions de dollars de financement mis à la disposition des Canadiens de l'Ouest. Voici quelques exemples d'initiatives stratégiques, par thème (par groupe cible) :

Exemples d'Initiatives stratégiques de DEO en 1997-1998
<i>Initiatives pour les Autochtones</i> : Un centre de promotion des affaires autochtones a été ouvert au Manitoba, deux sociétés de capital autochtone de l'Alberta (et deux en Saskatchewan en 1998) ont été rattachées au réseau de DEO, et un financement de 5 millions de dollars a été engagé pour une nouvelle installation autochtone à l'Université de Regina.
<i>Initiatives pour les jeunes</i> : Trois programmes pour jeunes, appliqués actuellement par l'entremise des secteurs d'activité du Ministère, ont été développés comme initiatives stratégiques. Le Programme d'emploi en commerce international, le Programme Premiers emplois en sciences et en technologie et le Programme des jeunes entrepreneurs de l'Ouest se sont combinés pour offrir plus de 900 emplois à des jeunes de l'Ouest canadien.
<i>Initiatives pour les francophones</i> : DEO a établi un plan d'action qui prévoit près de 2 millions de dollars par année pour le développement des collectivités linguistiques francophones de l'Ouest canadien. Le financement sert à coordonner le développement économique, à développer l'esprit d'entreprise, à constituer le secteur du tourisme et à offrir aux entreprises un accès au capital.

Sciences et technologie – le déficit d’innovation : DEO s’intéresse aux priorités de l’Ouest canadien en matière de sciences et de technologie en prenant des mesures pour réduire le «déficit d’innovation» décelé par l’OCDE. Les mesures sont les suivantes : offrir un financement aux petites entreprises pour des activités de R-D et pour l’adoption de technologies, travailler avec les universités de l’Ouest à l’accélération du rythme de commercialisation des technologies, fournir aux entreprises un personnel qualifié, grâce au Programme Premiers emplois en sciences et technologie, et contribuer au développement de centres d’innovation afin de faciliter la commercialisation des technologies.

En ce qui concerne la mise en place de partenariats, il faut noter que DEO négocie avec chacune des provinces de l’Ouest de nouvelles ententes de partenariat pour le développement économique de l’Ouest. Les ententes, d’une durée de cinq ans, créeront de nouvelles possibilités d’emplois et renforceront la croissance économique dans des domaines stratégiques d’intérêt mutuel. Des ententes ont été signées avec les provinces de l’Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, et des négociations sont en cours avec la Saskatchewan et la Colombie –Britannique. Durant leurs cinq années d’application, les ententes apporteront 160 millions de dollars de contributions fédérales et provinciales qui serviront aux priorités économiques. Chaque entente doit subir une évaluation complète, qui nous renseignera sur la mesure dans laquelle sont atteints les objectifs du Tableau A, ainsi que d’autres objectifs.

DEO est également partie à des ententes de développement urbain dans l’Ouest canadien, ententes qui recourent à une diversité de méthodes pour répondre aux priorités économiques des agglomérations.

III.D.6 : Programmes nationaux

Le plus important des programmes nationaux appliqués par DEO est le Programme des travaux d’infrastructure du Canada. Au cours de ses quatre années d’existence, ce programme a créé plus de 29 000 emplois à court terme pour les Canadiens de l’Ouest, atteignant ainsi l’objectif indiqué dans le Tableau A. Plus de 3 500 projets d’infrastructure ont été approuvés dans l’Ouest canadien, et la quasi-totalité du financement versé en vertu du programme a été engagée.

L’aide apportée aux Manitobains touchés par les crues de la rivière Rouge en 1997 est une autre initiative nationale importante lancée par DEO. DEO a lancé l’Initiative de rétablissement de l’économie et des emplois (IREE) au plus fort des crues. Un élément important de cette initiative fut le Programme de redémarrage à la faveur duquel DEO a versé à 2 000 petites entreprises et exploitants agricoles plus de 9 millions de dollars d’avances à justifier, pour les aider à relancer leurs activités. Plusieurs programmes ont suivi, dont l’objet était de s’assurer que les entreprises obtenaient l’aide dont elles avaient besoin pour se remettre sur pied et réparer les dommages subis. Les programmes de suivi ont produit plus de 1 600 demandes et des versements dépassant 13 millions de dollars. La satisfaction des clients a été élevée, et les commentaires de toutes les sources, y compris des médias, ont été favorables.

DEO a joué un rôle dans plusieurs autres initiatives importantes de réadaptation économique. Le Ministère a travaillé avec des groupes d'intérêt de Churchill, au Manitoba, pour mettre la collectivité sur la voie d'un avenir économique durable. En Saskatchewan, DEO et la collectivité de Moose Jaw ont travaillé ensemble à un projet destiné à former des pilotes étrangers dans trois bases aériennes de l'Ouest canadien, ce qui permettra d'adoucir les conséquences de la réduction des budgets de défense. Et en Colombie-Britannique, DEO a mis plus de 30 millions de dollars à la disposition des collectivités côtières pour faciliter la réadaptation économique des pêcheurs.

Les activités d'intervention de DEO constituent elles aussi une partie importante des programmes nationaux du Ministère. Par ses activités d'intervention, DEO s'efforce de s'assurer que les politiques nationales tiennent compte des besoins des Canadiens de l'Ouest. Bien que les résultats soient difficiles à mesurer directement, DEO cherche constamment à faire en sorte que les politiques du gouvernement fédéral traduisent les besoins des Canadiens de l'Ouest, et cela par les moyens suivants : s'assurer que les besoins du Programme des travaux d'infrastructure de l'Ouest canadien soient comblés grâce au complément apporté au programme, aider les personnes touchées par les fermetures de bases militaires et contribuer à rassembler les efforts du gouvernement fédéral afin d'offrir des possibilités de réadaptation économique aux personnes touchées par la réduction des activités de recherche en énergie atomique à Whiteshell.

III.D.7 Programmes hérités

De 1987 à 1995, DEO appliquait le Programme de la diversification de l'économie de l'Ouest aux entreprises de l'Ouest canadien. Le programme offrait des contributions remboursables (une première pour les programmes gouvernementaux) aux entreprises qui développaient de nouveaux produits, de nouveaux marchés ou de nouvelles technologies ou qui offraient un potentiel de substitution aux importations. L'objectif des programmes hérités est de maximiser le remboursement des contributions remboursables antérieures et de s'assurer que les engagements existants sont payés conformément aux modalités des accords approuvés en vertu de programmes actuels et passés.

La mesure du rendement, indiquée dans le Tableau des résultats escomptés, est la valeur des contributions remboursées. En 1997-1998, DEO a recueilli 45 millions de dollars de son portefeuille du Programme de la diversification de l'économie de l'Ouest. Dans l'exécution de ses activités de recouvrement, le Ministère, avec de bonnes pratiques d'affaires, applique une démarche qui consiste à travailler avec les entreprises pour que celles-ci adaptent leurs plans de remboursement aux fluctuations des affaires, et à faire en sorte que les entreprises aient de bonnes chances de survivre et de contribuer à la croissance économique.

III.E : Préparation à l'an 2000

DEO a fait des progrès importants pour s'assurer que ses systèmes internes soient aptes à supporter le passage à l'an 2000. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une mission critique pour le Ministère, tous les systèmes internes avaient été revus en mai 1997, et ils ont été confirmés comme aptes au passage à l'an 2000, ou bien des plans d'action ont été développés en vue de leur remplacement d'ici à la fin de l'exercice 1998-1999. Au début de 1998, on a constitué à cette fin une équipe représentative de l'ensemble du Ministère, dont le rôle est de définir les questions, de surveiller les progrès et de présenter des rapports à la haute direction du Ministère.

DEO a aussi institué des procédures d'essai pour nos systèmes internes, dans le but de repérer les domaines où des plans d'urgence sont nécessaires. Les plans d'urgence seront mis en place au cours du premier semestre de 1999, comme l'a recommandé le groupe de travail sur l'an 2000.

En tant que Ministère chef de file des activités de développement économique dans l'Ouest, DEO doit également s'assurer que nos partenaires du réseau et les petites entreprises clientes sont pleinement informés de la question du passage à l'an 2000 et prennent des mesures pour la régler. En accord avec les recommandations du groupe de travail, on a mis en place une stratégie pour s'assurer que nos partenaires et nos clients sont informés des répercussions possibles que ce problème pourrait avoir sur leurs activités, et s'assurer qu'ils sont également au courant des sources gouvernementales et industrielles d'information susceptibles de les aider à régler le problème. Jusqu'à maintenant, les résultats sont l'ajout d'un volet sur l'an 2000 au site Web de DEO en juin 1998, des articles de fond sur l'an 2000 dans les publications du Ministère, des séances d'information et des exposés à l'intention de nos partenaires, des messages publicitaires à l'appui de la campagne de presse écrite SOS 2000, et l'appui aux séminaires sur l'an 2000 destinés aux entreprises et parrainés par Industrie Canada.

À l'appui des recommandations du groupe de travail, DEO continue de travailler avec nos partenaires du portefeuille d'Industrie pour développer une démarche coordonnée afin de s'assurer que nos clients qui reçoivent un soutien financier soient, avant de recevoir ce soutien financier, informés des questions de l'an 2000 pouvant se répercuter sur leurs activités et prennent des mesures pour les régler.

IV - Résultats financiers

Aperçu général des résultats financiers

Les tableaux financiers qui suivent indiquent les ressources mises à la disposition du Ministère en 1997-1998 et la manière dont ces ressources ont été employées, ainsi que les recettes générées par le Ministère. Les tableaux donnent aussi une information historique comparative pour les deux années antérieures.

Comme l'indique le tableau 1, les dépenses prévues pour 1997-1998 au début de l'année étaient de 255,9 millions de dollars. Des dépenses additionnelles de 139,5 millions de dollars ont été approuvées par le Parlement, faisant ainsi passer les ressources disponibles à 395,4 millions de dollars. Ces crédits additionnels ont été fournis essentiellement pour accroître la part fédérale du Programme des travaux d'infrastructure du Canada (73,0 millions de dollars) et pour permettre l'application des programmes destinés aux victimes des inondations de la vallée de la rivière Rouge au Manitoba, durant le printemps de 1997 (31,0 millions de dollars).

Sur les 395,4 millions de dollars disponibles, le Ministère a dépensé 334,7 millions de dollars. Cependant, si l'on tient compte des recettes de 69,4 millions de dollars générées par le Ministère en 1997-1998 et des services fournis par d'autres ministères, le coût net est de 268,5 millions de dollars (voir le tableau 2). Les dépenses ont été moindres que prévu, essentiellement en raison de retards dans les travaux de construction entrepris en vertu du Programme des travaux d'infrastructure du Canada (PTIC). Les sommes inutilisées ont été allouées au PTIC pour l'exercice 1998-1999.

Tableau 1 : Sommaire des crédits votés

Autorisations pour 1997-1998 – Partie II du Budget des dépenses			
Besoins financiers, par autorisation (en millions de \$)			
Crédit	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Dépenses réelles 1997-1998
Diversification de l'économie de l'Ouest			
115 Dépenses de fonctionnement	32,4	37,3	34,1
120 Subventions et contributions	203,4	329,9	272,4
(S) Passif au titre de la Loi sur les prêts aux petites entreprises	16,7	24,8	24,8
(S) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,4	3,4	3,4
Total pour le Ministère	255,9	395,4	334,7
Les autorisations totales sont le Budget des dépenses principal, plus le Budget supplémentaire, plus les autres autorisations.			

Tableau 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues et dépenses réelles du Ministère, par secteur d'activité (en millions de \$)									
	ETP	Dépenses de fonctionnement	Dépenses de capital	Subventions et contributions votées	Total partiel : Dépenses votées brutes	Subventions et contributions statutaires	Dépenses brutes totales	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Dépenses nettes totales
Diversification de l'économie de l'Ouest	333	35,8	--	203,4	239,2	16,7	255,9	--	255,9
	<i>333</i>	<i>40,7</i>	--	<i>329,9</i>	<i>370,6</i>	<i>24,8</i>	<i>395,4</i>	--	<i>395,4</i>
	325	37,5	--	272,4	309,9	24,8	334,7	--	334,7
Totaux	333	35,8	--	203,4	239,2	16,7	255,9	--	255,9
	<i>333</i>	<i>40,7</i>	--	<i>329,9</i>	<i>370,6</i>	<i>24,8</i>	<i>395,4</i>	--	<i>395,4</i>
	325	37,5	--	272,4	309,9	24,8	334,7	--	334,7
Autres recettes et dépenses									
Recettes versées au Trésor									(68,1)
									(68,1)
									(69,4)
Coût des services fournis par d'autres ministères									3,2
									3,2
									3,2
Coût net du Programme									191,0
									330,5
									268,5

NOTE :
Les chiffres en italique indiquent les autorisations totales pour 1997-1998 (Budget principal, Budget supplémentaire et autres autorisations).
Les chiffres en caractère gras indiquent les dépenses et les recettes réelles en 1997-1998.

Tableau 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues et dépenses réelles du Ministère, par secteur d'activité (en millions de \$)					
	Dépenses réelles 1995-1996	Dépenses réelles 1996-1997	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Dépenses réelles 1997-1998
Diversification de l'économie de l'Ouest	362,9	303,2	255,9	395,4	334,7
Total	362,9	303,2	255,9	395,4	334,7

Les autorisations totales sont le Budget des dépenses principal, plus le Budget supplémentaire, plus les autres autorisations.

Tableau 4 : Concordance entre l'ancienne affectation des ressources et la nouvelle affectation

Ce tableau n'est pas applicable à Diversification de l'économie de l'Ouest

Tableau 5 : Ressources nécessaires, par organisation et par secteur d'activité

Ce tableau n'est pas applicable à Diversification de l'économie de l'Ouest

Tableau 6 : Recettes à valoir sur le crédit

Ce tableau n'est pas applicable à Diversification de l'économie de l'Ouest

Tableau 7 : Recettes versées au Trésor

Recettes versées au Trésor, par catégorie (en millions de dollars)					
	Recettes réelles 1995-1996	Recettes réelles 1996-1997	Recettes prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Recettes réelles 1997-1998
Remboursements de contributions remboursables	49,4	54,6	54,0	54,0	46,7
Rajustement, en fin d'exercice, des sommes payables de l'année antérieure	0,2	2,3	0,0	0,0	1,6
Redevance au titre de la Loi sur les prêts aux petites entreprises	13,3	11,2	13,0	13,0	19,8
Autres recettes	1,2	1,0	1,1	1,1	1,3
Recettes totales versées au Trésor	64,1	69,1	68,1	68,1	69,4

Tableau 8 : Paiements réglementaires

Paiements réglementaires (en millions de dollars)					
	Paiements réels 1995-1996	Paiements réels 1996-1997	Paiements prévus 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Paiements réels 1997-1998
Passif au titre de la Loi sur les prêts aux petites entreprises	9,0	16,8	16,7	24,8	24,8
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2,3	3,0	3,4	3,4	3,4
Total des paiements réglementaires	11,3	19,8	20,1	28,2	28,2
Les autorisations totales sont le Budget des dépenses principal, plus le Budget supplémentaire, plus les autres autorisations					

Tableau 9 : Paiements de transfert

Paiements de transfert (en millions de dollars)					
	Paiements réels 1995-1996	Paiements réels 1996-1997	Paiements prévus 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Paiements réels 1997-1998
SUBVENTIONS					
Subventions pour le Programme de la diversification de l'économie de l'Ouest	0,0	0,0	5,0	21,0	17,5
Total des subventions	0,0	0,0	5,0	21,0	17,5
CONTRIBUTIONS					
Programme de la diversification de l'économie de l'Ouest	111,2	131,8	130,9	168,4	150,7
Programme des travaux d'infrastructure du Canada	205,0	110,9	62,5	135,5	99,2
Programme des fonds d'emprunt	5,1	7,5	5,0	5,0	5,0
(S) Passif au titre de la Loi sur les prêts aux petites entreprises	9,0	16,8	16,7	24,8	24,8
Total des contributions	330,3	267,0	215,1	333,7	279,7
Total des paiements de transfert	330,3	267,0	220,1	354,7	297,2
Les autorisations totales sont le Budget des dépenses principal, plus le Budget supplémentaire, plus les autres autorisations					

Tableau 10 : Dépenses en capital, par secteur d'activité

Ce tableau n'est pas applicable à Diversification de l'économie de l'Ouest

Tableau 11 : Projets d'immobilisations, par secteur d'activité

Ce tableau n'est pas applicable à Diversification de l'économie de l'Ouest

Tableau 12 : État d'avancement des grands travaux publics

Ce tableau n'est pas applicable à Diversification de l'économie de l'Ouest

Tableau 13 : Prêts, investissements et avances

Ce tableau n'est pas applicable à Diversification de l'économie de l'Ouest

Tableau 14 : États financiers des fonds renouvelables

Ce tableau n'est pas applicable à Diversification de l'économie de l'Ouest

Tableau 15 : Passif éventuel

Passif éventuel (en millions de dollars)	Montant du passif éventuel		
	Liste des éléments de passif éventuel		
	31 mars 1996	31 mars 1997	Actuel, au 31 mars 1998
Litiges possibles	1,6	2,2	2,0

Loi appliquée

Loi de 1987 sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien.

V - Stratégie de développement durable de DEO

Une des réalisations majeures de DEO pendant la période précitée a été la finalisation de sa Stratégie de développement durable. La stratégie couvre une période de trois ans, à compter du 15 décembre 1997, et le gouvernement l'a déposée devant la Chambre des communes en décembre 1997.

La Stratégie a été élaborée en consultation avec des entreprises et des associations de gens d'affaires, des ministères fédéraux et provinciaux, des représentants du milieu universitaire et des établissements spécialisés en recherche sur l'environnement. Des membres du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien de DEO ont aussi participé à ces consultations. Le Réseau est constitué de plus de cent points de services répartis un peu partout dans les villes et les collectivités rurales de l'Ouest canadien. Une version préliminaire de la Stratégie a été envoyée à plus de 40 intervenants, et leurs commentaires et leurs suggestions ont été intégrés à la version finale de la Stratégie.

La Stratégie résume les 13 objectifs qui guident le plan d'action de DEO pour la période triennale de décembre 1997 à décembre 2000. Les objectifs sont centrés sur trois activités principales : 1) sensibiliser les gens à l'importance du développement durable et leur donner de l'information sur le sujet; 2) appuyer le développement durable par un travail de coopération; 3) favoriser une culture du développement durable au sein de DEO.

Afin d'atteindre le premier objectif du plan d'action, qui est de sensibiliser et d'informer les gens, le texte de la Stratégie de développement durable de DEO a été versé sur le site Web de DEO en janvier 1998. On a aussi créé un lien interactif entre notre site et celui d'Environnement Canada et des liens avec Industrie Canada. Ces sites constituent des sources-clés d'information et d'idées sur le développement durable, la stratégie de DEO, des dossiers pertinents pour les entreprises, ainsi que les lois et les règlements importants pour les entrepreneurs de l'Ouest canadien, les partenaires de DEO et toute autre personne intéressée au développement durable. Durant l'exercice financier en cours et par la suite, DEO mettra en œuvre les autres mesures décrites dans la stratégie afin de sensibiliser davantage ses clients et ses employés.

Pour ce qui est du deuxième objectif de DEO, soit d'appuyer le développement durable par un travail de coopération, les efforts ont été centrés cette dernière année sur les entreprises de l'Ouest canadien qui cherchent à créer ou à exploiter des débouchés dans le secteur des technologies environnementales et habilitantes clés. Le Programme de prêts pour les entreprises du secteur de la technologie environnementale de DEO et de la Banque TD est un exemple d'une telle collaboration. Dans le cadre du Programme, conçu pour aider les petites et moyennes entreprises à obtenir des capitaux à risque élevé, quatre prêts d'une valeur de 1,6 million de dollars ont été approuvés en 1997-1998. L'an prochain, notre plan d'action prévoit une collaboration entre DEO et les partenaires de son réseau, d'autres ordres de gouvernement et l'industrie, pour veiller à ce que les programmes et les services de développement économique tiennent compte des objectifs et des priorités du développement durable.

L'an dernier à l'interne, bien que nous ayons connu un certain ralentissement en raison de la réorganisation de DEO, le personnel et la direction du Ministère ont continué de mettre en œuvre des mesures axées sur le développement durable, par exemple des programmes de recyclage à l'interne, et l'achat de produits et services écologiques. Voici les objectifs-clés pour l'année à venir : lancer une campagne interne de sensibilisation, mettre à jour le plan d'action de gérance de l'environnement et participer à l'élaboration d'une politique d'approvisionnement écologique, de concert avec des organisations fédérales et provinciales.

Pour communiquer avec Diversification de l'économie de l'Ouest

**Service téléphonique sans frais
(dans l'Ouest canadien seulement)**
1-888-338-9378

Site Web de DEO
www.deo.gc.ca (français)
www.wd.gc.ca (anglais)

BUREAUX DE DEO

DEO – Colombie-Britannique

Édifice Price Waterhouse
700-601, rue Hastings ouest
Vancouver C.-B.
V6B 5G9
Téléphone : (604) 666-6256
Télécopieur : (604) 666-2353

DEO - Alberta

Bureau 1500, Place du Canada
9700, avenue Jasper
Edmonton AB
T5J 4H7
Téléphone : (403) 495-4164
Télécopieur : (403) 495-6222

Bureau 530, 639, 5^e Avenue S-O
Calgary AB
T2P 0M9

Téléphone : (403) 292-5458
Télécopieur : (403) 292-5487

DEO - Saskatchewan

Bureau 601, Édifice S.J. Cohen
119 – 4^e Avenue sud
Saskatoon SK
S7K 3S7
Téléphone : (306) 975-4373
Télécopieur : (306) 975-5484

1925, rue Rose
Regina SK
S4P 3P1

Téléphone : (306) 780-8080
Télécopieur : (306) 780-8310

DEO - Manitoba

C.P. 777
Bureau 712, Édifice Cargill
240, avenue Graham
Winnipeg MB
R3C 2L4
Téléphone : (204) 983-4472
Télécopieur : (204) 983-4694

DEO - Ottawa

200, rue Kent, 8^e étage
C.P. 2128, Succursale D
K1P 5W3
Téléphone : (613) 952-9378
Télécopieur : (613) 952-9384